



POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois. — . . . 10 » — 13 »
Trois mois. — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés ns une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 11 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
2 — 12 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 15 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

On lit dans la France.

Nous trouvons dans un journal du soir une série de nouvelles fantaisistes et mystérieuses ayant trait à plusieurs remaniements qu'il serait question de faire, et à diverses mesures d'un caractère très-alarquant qu'il s'agirait de prendre. On parle, entre autres choses, d'une convocation extraordinaire « d'un des grands corps de l'Etat. » Toutes ces rumeurs, nous nous croyons autorisés à l'affirmer, ne reposent sur aucun fondement.

L'intérêt principal, en ce qui concerne les événements d'Espagne, se concentre sur les diverses proclamations que nous reproduisons, d'après un journal publié par les insurgés à Séville.

Voici le texte de la proclamation collective lancée à Cadix par les chefs du mouvement, à la date du 19 septembre :

Espagnols !...

La ville de Cadix, sous les armes avec toute la province, avec la marine ancrée dans ce port et tout le département maritime de la Carraca, déclare solennellement qu'elle refuse obéissance au gouvernement qui réside à Madrid.

Sûre qu'elle est l'interprète loyale de tous les citoyens qui n'ont pas perdu tout sentiment de dignité, elle est résolue à ne pas déposer les armes jusqu'à ce que la nation recouvre sa souveraineté, manifeste sa volonté et qu'elle s'exécute.

Y aura-t-il quelque Espagnol, si étranger au

malheur de son pays, qui nous demande les causes d'un si grave événement.

Si nous faisons un examen approfondi de nos offenses, il nous serait plus difficile de justifier le calme avec lequel nous les avons souffertes, aux yeux du monde et de l'histoire, que l'extrême résolution par laquelle nous voulons les éviter.

Que chacun se souvienne, et tous vous prendrez les armes.

La loi fondamentale foulée aux pieds, convertie plutôt en espion que pour la défense du citoyen ; le suffrage, corrompu par la menace et la subornation ; le droit individuel, ne dépendant plus du droit commun, mais de l'irresponsable volonté d'une autorité quelconque ; la municipalité dissoute ; l'administration et les finances se gorgeant de l'immoralité et de l'agio ; l'instruction publique tyrannisée ; la presse muette, et cet universel silence interrompu seulement par les fréquents avis de nouvelles fortunes improvisées, de nouvelles affaires, de nouveaux ordres royaux qui frustrent le Trésor public ; les titres de Castille si follement prodigués, et le haut prix, enfin, auquel ils sont obtenus ; la vente du désordre et du vice, telle est l'Espagne d'aujourd'hui. Espagnols, qui osera crier : « Cela doit toujours durer ! »

Non ! cela ne sera pas ; c'est assez de scandales !

De ces murs, toujours fidèles à la liberté et à notre indépendance, laissant de côté tout intérêt de parti et ne nous attachant seulement qu'au bien général, nous vous appelons tous pour que vous participiez à la gloire de le réaliser.

Notre héroïque marine, qui toujours est restée étrangère à nos dissensions intérieures, en lançant la première le cri d'alarme, prouve bien clairement que ce n'est pas un parti qui se plaint, mais que ces clameurs sortent des entrailles mêmes de la patrie.

Nous ne voulons pas seulement limiter les camps politiques ; notre entreprise est plus grande et plus simple : nous combattons pour l'existence et l'honneur.

Nous voulons qu'une légalité commune et créée pour tous conserve le respect de tous ; nous voulons que celui qui est chargé d'observer et de faire observer la constitution ne soit pas son irréconciliable ennemi.

Nous voulons que les causes qui influent dans les plus suprêmes résolutions, nous puissent les dire à haute voix devant nos mères, nos épouses et nos filles ; nous voulons vivre de la vie de l'honneur et de la liberté.

Nous voulons qu'un gouvernement provisoire qui représente toutes les forces du pays assure l'ordre, et que le suffrage universel élève les fondations de notre régénération sociale et politique.

Nous comptons, pour réaliser notre inébranlable résolution, sur le concours de tous les libéraux unanime et compacte devant le danger, comme sur l'appui des classes moyennes, qui ne veulent pas que le fruit de leurs sueurs continue d'enrichir les interminables séries des agitateurs et des favoris ; sur les amis de l'ordre, s'ils veulent le voir établi sur les bases de la moralité et du droit ; sur les ardents partisans des libertés individuelles que nous mettrons sous la protection de la loi ; sur l'appui des ministres de l'autel, intéressés

avant tous à tarir dès leur origine les sources du vice et du mauvais exemple ; sur le peuple tout entier et sur l'approbation de l'Europe entière, car il est impossible que dans le conseil des nations il soit décrété que l'Espagne doit vivre avilie.

Nous rejetons les noms que déjà nous donnent nos ennemis : rebelles sont ceux qui, dans quelque position qu'ils se trouvent, violent toutes les lois, et fidèles serviteurs de la patrie, ceux qui, malgré tous les inconvénients possibles, lui rendent le respect perdu.

Espagnols, accourez tous aux armes ! C'est l'unique moyen d'éviter l'effusion du sang ; et n'oubliez pas que dans les circonstances où les populations peuvent se gouverner elles-mêmes, elles laissent écrits dans l'histoire tous leurs instincts et toutes leurs qualités en caractères indélébiles.

Soyez, comme toujours, vaillants et généreux. L'unique espérance de nos ennemis consiste dans les excès auxquels ils voudraient nous voir entraînés.

Désespérons-les dès le premier moment, en manifestant par notre conduite que toujours nous serons dignes de la liberté de laquelle nous avons été si iniquement privés.

Accourez aux armes, non sous l'impulsion de la haine, toujours funeste, non avec la colère, toujours impuissante, mais bien avec la solennelle sérénité avec laquelle la justice s'appuie sur son épée.

Vive l'Espagne !

Cadix, 19 septembre 1868.

duc de la Torre, Juan Prim, Domingo Dulce, Francisco-Serrano Bedoya, Ramon Nouvilas, Rafael Primo Ri-

PROLOGE.

C'était la première fois qu'elle laissait surprendre sa pensée : c'était la première fois que, devant Julien, elle trahissait son secret.

— Quelle folie ! balbutia-t-elle ; c'est un enfantillage.

Le fils Caillaud jeta un coup-d'œil sur les acouérons endormis ; puis, se penchant vers Jeanne :

— Je voudrais vous parler, lui dit-il : ce que j'ai à dire ne doit être entendu que de vous seule.

Sa voix était solennelle et tremblait légèrement.

Jeanne frissonna de la tête aux pieds : elle pressentait que quelque chose de grave pour elle allait sortir de cet entretien.

Je vous écoute, notre maître, fit-elle sans oser lever les yeux.

— Et d'abord ne m'appellez plus : notre maître.

— Comment donc dois-je dire ?

— Julien.

— Je n'oserai jamais, balbutia-t-elle.

— Pourquoi n'oseriez-vous pas ? je vous appelle bien : « Jeanne » moi.

— Oh ! vous, c'est différent, reprit-elle.

— Qu'importe ? Si cela me plaît mieux ainsi !

— Ce sera donc pour vous obéir, Julien.

Il se fit entre eux un moment de silence.

Et, si ce n'eût été le grillon, qui lançait obstinément sa fanfare sous la javalée prochaine, on eût entendu leur cœur battre à bonds précipités.

XVI.

— Ma petite Jeannette, dit enfin le fils Caillaud, il y a des jours où je me demande, en vérité, si le bon Dieu ne s'est pas trompé à votre égard ?

— Comment cela ?

— En faisant de vous une simple paysanne.

— Hélas ! seigneur Jésus, d'où peut vous venir une telle pensée ?

— Plus je vous regarde et plus je vous trouve si belle, si avenante, si douce, si supérieure aux filles de chez nous, qu'il ne peut pas m'entrer dans la tête qu'on vous verra, un jour ou l'autre, épouser quelque lourd-deau de paysan, comme... ?

— Comme qui, Julien ?

— Eh bien, comme moi, par exemple.

— Oh ! vous, c'est différent, soupira-t-elle.

La fillette tenait ses yeux baissés.

— Non, continua le jeune homme, j'ai beau chercher, il n'y en a pas, dans le pays, qui vous aille seulement à la cheville.

Elle secoua la tête.

— D'autres, poursuivit-il, ont comme vous des cheveux blonds ; d'autres ont vos yeux noirs ; d'autres, vos dents blanches ; d'autres, vos lèvres roses ; d'autres, votre douce voix ; d'autres, votre sourire ; mais aucune, je vous le dis, aucune ne réunit comme vous toutes ces

perfections à la fois.

— Oh ! ce Julien ! balbutia Jeanne.

— Quand vous marchez, reprit-il, on dirait d'une fée, tant votre taille est souple et votre pas léger ; quand vos grands yeux noirs me regardent, leur feu m'échauffe comme si je buvais un verre de vin vieux ; quand vous parlez, il me semble entendre une musique qui me ravit.

Le jeune homme parlait avec feu.

Jeanne, troublée, fit un mouvement pour s'éloigner de lui ; mais je ne sais comment il se fit que les doigts de la fillette, comme un oiseau qui se laisse prendre au trébuchet, demeurèrent prisonniers entre les mains brûlantes de Julien.

Il s'enhardit, au contact de cette main qu'il sentait trembler dans les siennes.

— Ah ! Jeanne, reprit-il, depuis cette nuit où je vous ai emportée évanouie, à travers les flammes, il s'est fait en moi comme une révolution. Ce que j'éprouve, je l'ignore : mais j'ai quelque chose qui ne me laisse aucun repos. Quand vous êtes près de moi, je suis joyeux. Quand vous êtes loin, tout m'attriste, tout me manque à la fois : et je ne forme alors qu'un seul vœu : vous revoir, vous entendre toujours.

— Assez ! assez, de grâce ! interrompit-elle avec l'accent du reproche.

— Non, je parlerai ; je laisserai déborder une bonne

JEANNE DE BEAUCE,

Par M. FRANCIS TESSON.

(Suite.)

Jeanne, assise à l'entrée de la tente, regardait vaquement le firmament à travers lequel le soleil faisait miroiter des myriades de petites roues ardentes. Sa main droite traçait machinalement avec le bout de la faucille des lettres sur la terre durcie.

Julien Caillaud s'approcha d'elle et lui frappant sur l'épaule :

— A quoi pense ma petite Jeannette ? fit-il.

— A rien, dit l'enfant, qui tourna vers lui son œil humide.

— Malheureusement, reprit le gars en riant, voilà une faucille moins discrète que sa maîtresse, et qui daigne me répondre quand je l'interroge.

Et il désigna du doigt les caractères que l'acier avait gravés dans le creux du sillon.

On pouvait lire distinctement, à travers le chaume ce mot unique : JULIEN.

Jeanne se détourna et s'essuya la figure pour cacher son trouble.

Le programme officiel de l'insurrection se trouve dans le document suivant, publié par la junte révolutionnaire de Séville :

Espagnols !

La junte révolutionnaire de Séville manquerait au premier de ses devoirs si elle ne commençait pas par faire entendre sa voix aux habitants de cette province et à la nation tout entière, en faisant connaître les principes qu'elle se propose de soutenir et de défendre comme base de la régénération de ce malheureux pays dont tant de siècles de tyrannie n'ont pu refroidir l'enthousiasme et affaiblir la virilité.

La consécration du suffrage universel et libre comme base fondamentale de la légitimité de tous les pouvoirs et comme étant la seule et vraie expression de la volonté nationale.

La liberté absolue de la presse, sans dépôt de finance, ni éditeurs responsables, et seulement en se conformant aux peines que marque le code pour les délits de diffamation et de calomnie.

La consécration pratique et immédiate de toutes les autres libertés, celle de l'enseignement, celles des cultes, de trafic et de l'industrie, etc., et la réforme prudente et libérale des lois douanières, j'usqu'à ce que la situation du pays permette d'établir complètement la liberté du commerce.

L'abolition de la peine de mort et la réforme du système pénal pénitentiaire.

La sécurité individuelle efficacement garantie, ainsi que l'absolue inviolabilité du domicile et de la correspondance.

L'abolition de la constitution bâtarde qui nous régit ainsi que de toutes les lois organiques qui en dérivent et sa substitution provisoire par celle que décrétèrent les Cortès constituantes de 1856, en supprimant l'article touchant à la religion de l'Etat; nous supprimerons aussi le titre relatif à la dynastie et les règles de succession à la couronne, et tout ce qui dans l'un et l'autre cas ne serait pas conforme avec la base du suffrage universel.

L'abolition de la conscription (*quintos*) et des matricules de mer, et l'organisation de l'armée et de la marine par voie d'enrôlements volontaires, avec les garanties exigées par l'honorabilité de la profession :

Egalité dans la répartition des charges publiques.

Suppression du monopole du sel et du tabac ainsi que du droit d'octroi.

Egalité de droits et abolition de tous les privilèges, y compris ceux du clergé.

Cortès constituantes élues par le suffrage universel direct pour qu'elles décrètent une Constitution en harmonie avec les besoins de l'époque, en généralisant son strict accomplisse-

ment au moyen d'une commission permanente pendant l'interrègne parlementaire, qui nommera les ministres et les rendra responsables de leurs actes ainsi que les autorités qui s'écarteraient de leur devoir.

Vive la liberté ! A bas la dynastie ! Vive la souveraineté nationale !

ANTONIO ARISTEGUI,
Président de la junte révolutionnaire de Séville.

La presse officieuse de Vienne aura beau faire, l'opinion, soupçonneuse à bon droit, verra toujours dans l'ajournement indéfini du voyage de François-Joseph en Gallicie, un signe de faiblesse vis-à-vis des cours de Saint-Pétersbourg et de Berlin. Pour donner le change aux mécontents, le gouvernement autrichien fait dire par ses journaux :

1° Que l'empereur avait averti à l'avance le lieutenant de Gallicie, comte Goluchowski, qu'il renoncerait à sa visite à Cracovie et à Lemberg, si la diète prenait des résolutions contraires à la constitution actuelle ;

2° Que le comte Goluchowski s'est montré trop épris des idées fédéralistes ;

3° Que la diète de Gallicie a repoussé l'adresse de confiance proposée par les Rhutènes ;

4° Qu'elle n'a pas même permis que cette adresse fût examinée par une commission, tandis qu'elle s'est approprié une adresse exprimant le mécontentement des Polonais.

L'empereur pensait que le comte Goluchowski s'élèverait contre ces agissements ; il s'est borné pourtant à prononcer un discours qu'on a trouvé très-peu constitutionnel dans l'entourage de François-Joseph.

On mande de Vienne, le 28 septembre.

La démission du comte Goluchowski a été acceptée.

Avant de l'accepter, l'empereur, voulant prouver ses bonnes dispositions à l'égard des Polonais, a sanctionné la loi qui établit la langue polonaise dans l'administration, les tribunaux et les écoles.

Les appréhensions d'une crise ministérielle continuent, et l'assurance des centralistes faiblit ; l'attitude fermement légale des Polonais les embarrasse.

Ceux mêmes qui ont conseillé l'abandon du voyage en Gallicie, parlent de la nécessité de transiger avec les Polonais.

On commence à sentir la faute politique commise, surtout relativement à l'extérieur ; l'empereur a l'air de reculer devant le czar, et la Russie, sans aucune démarche obtient un triomphe gratuit.

LES DÉSASTRES DU PACIFIQUE.

Voici les détails qui nous arrivent par voie de New-York sur la série de catastrophes survenues le mois dernier dans l'Amérique du Sud :

Du 15 au 16 août, un tremblement de terre continu, ou, si l'on veut, une série non interrompue de tremblements de terre, accompagnés de ras-de-marée et d'incendies, a dévasté la côte méridionale du Pérou et celle de la république de l'Equateur, sur un espace de 850 milles marins en latitude et de 600 en longitude. Vingt villes plus ou moins importantes sont ravagées, les unes partiellement ruinées, d'autres rasées, d'autres englouties, d'autres remplacées par des lacs. Les morts sont évalués de trente à soixante mille ; les pertes matérielles à des centaines de millions de piastres.

Le plus grand désastre du même genre connu avant celui-ci est celui de 1835, qui a détruit la ville de Callao, au Pérou, et a causé des ruines effroyables au Chili ; cette catastrophe s'était étendue sur une longueur de littoral de 700 milles en latitude et 400 en longitude.

L'événement que nous avons à rapporter aujourd'hui a été accompagné de phénomènes remarquables. Plusieurs volcans se sont mis en éruption. Une grande lumière s'est répandue dans les régions supérieures de l'atmosphère.

On dit que plusieurs sommets des Cordillères se sont écroulés, notamment le Tambo de Apo et le Monte de Orqueta, dans la région des neiges éternelles. Sur toute la côte, la mer a battu les rivages en brèche comme une catapulte vivante.

Après s'être retirée à une distance plus ou moins éloignée, suivant la déclivité de ses bords, la masse liquide est revenue à la charge, et a envahi les terres intérieures, roulant dans ses flots, comme des fétus de paille, les navires, petits et grands, bâtiments de commerce et steamers de guerre, naviguant au large ou à l'ancre dans les ports, engloutissant les uns sans retour, brisant les autres sur les rocs, ou les jetant à sec sur les berges élevées et, dans plusieurs cas, anéantissant les équipages avec les vaisseaux.

Les récits, confus encore, qui nous parviennent, ne nous permettent pas de tracer un tableau, même approximatif, de la catastrophe dans ses détails. Nous pouvons cependant rapporter comme aperçu caractéristique un épisode raconté par un témoin oculaire, l'agent de la compagnie de navigation à vapeur du Pacifique à Arica, l'une des malheureuses cités détruites. En voici les passages principaux :

« Arica n'existe plus. A environ cinq heures de l'après-midi, le 15 de ce mois (août), nous avons été visités par un épouvantable tremblement de terre. J'avais eu à peine le temps d'entraîner ma femme et mes enfants dans la rue, quand tous les murs de ma maison sont tombés ; — tombés n'exprime point le fait, car ils ont volé en éclats comme s'ils m'avaient été crachés à la face. En même temps le sol s'est

entr'ouvert, peut-être de deux ou trois pouces, et a vomi une nuée de poussière, accompagnée d'une odeur suffocante, comme celle de la poudre ; l'air en a été obscurci ; et je ne voyais plus ma femme, qui était à deux pieds de moi avec les enfants. Si cela avait duré un moment le plus, nous aurions été asphyxiés ; mais au bout d'une ou deux minutes, cela s'est dissipé, et, réunissant ce que j'avais de plus précieux, je me suis enfui vers les collines.

« Comment nous avons passé à travers les maisons croulantes, au milieu des malheureux frappés à mort, d'autres mutilés, et de toutes sortes de calamités foudroyantes, c'est pour moi un mystère dont je rends grâce à la Providence. Nous nous frayâmes un triste passage comme nous pûmes, sentant la terre s'agiter sous nos pieds, semblables à des geus ivres ; puis nous entendîmes un cri qui s'élevait de tous côtés : « La mer se retire ! » Je presse le pas, et j'avais à peine atteint les faubourgs de la ville, lorsque, jetant un regard en arrière, je vis tous les navires de la baie emportés irrésistiblement au large avec une vitesse apparente de dix milles à l'heure. Quelques minutes après le flot s'arrêta dans sa retraite.

« Alors se dressa une immense lame, peut-être à cinquante pieds de haut, qui, retombant de tout son poids avec un formidable mugissement, balaya tout devant elle dans sa terrible majesté ; tout ce qu'il y avait de navires à flot roula dans ses plis, parfois tournant en cercle, et se précipitant vers une ruine inévitable. Dans ce torrent, puissant comme une trombe, le môle croula en atomes, et mes bureaux, et les bâtiments de la douane, et tout ce qui se trouvait dans la rue, empli comme une écluse écumante, fut englouti d'une bouchée. Les débris de ma propre maison se sont évaporés plus vite qu'un décor de pantomime ; mes bateaux ont disparu, et ma ruine a été complétée en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. J'étais sans souffle, et je remercie Dieu au moins d'avoir épargné ceux qui me sont chers. Mais chaque seconde était un siècle de vie ou de mort... »

Ce récit pourrait s'appliquer presque littéralement à toutes les cités atteintes par la catastrophe.

Arica était une ville florissante ; c'était l'entrepôt et le lieu de transit du commerce des Etats-Unis avec la république de Bolivie, et le plus pittoresque des ports du Pérou. Tout ce qui n'a pas été détruit par le tremblement de terre a été balayé par le ras-de-marée. Il n'en reste rien. La douane, qui seule contenait pour 4,000,000 de piastres de marchandises, la station du chemin de fer et ses magasins ; le poste, les églises, le fort de San José, tout a disparu, tout, jusqu'aux arbres. Il n'y a plus trace de rues ; on ne voit errer parmi les débris que, çà et là, quelque chacal humain en quête de butin, ou quelque âme en peine à la recherche d'un parent ou d'un ami.

fois mon cœur trop plein. A quoi bon d'ailleurs céler plus longtemps un aveu qui me brûle les lèvres : Jeanne, je vous aime !

La fille adoptive des Marais essaya de dégager ses mains qu'elle avait abandonnées au fils Caillaud.

Mais lui, la retenant :

— Je vous aime, reprit-il d'une voix suppliante. Ah ! Jeanne, que ne pouvez-vous lire au fond de mon cœur, vous y verriez la preuve que l'amour que je vous porte est pur et sacré.

Une larme perla sous les cils de la fillette ; il vit cette larme :

— Jeanne, soupira-t-il, je vous aime de toute mon âme, et je vous le demande ici, loyalement, à la face de Dieu : voulez-vous être ma femme ?

Elle laissa échapper un cri de joie ; mais comprimant bientôt ce premier mouvement d'émotion :

— Votre femme ! dit-elle. Eh quoi ! Julien, vous consentiriez à m'épouser ?

— C'est mon vœu le plus cher.

— Au nom de Dieu qui nous entend, Julien, ne vous jouez pas de mon inexpérience. Je ne suis qu'une pauvre fille ; mais ma vie a été paisible jusqu'à présent. N'allez pas la troubler par des promesses que vous ne voudrez plus, que vous ne pourrez pas tenir, peut-être.

— Jeanne, répondit-il simplement, voulez-vous être

ma femme ?

— Ah ! dit-elle, sachez-le bien, ami, cet espoir auquel vous ouvrez mon âme, une fois entré là, s'il faut qu'il en sorte jamais, ce sera ma mort.

— Vous ne mourrez point pour avoir eu foi en moi, dit-il ; mais si vous repoussez ma prière, c'est moi qui mourrai à vos pieds.

Elle cacha entre ses mains son front plus rouge que les coquelicots qui émaillaient les blés d'alentour.

— Vous ne m'avez pas répondu, murmura-t-il d'une voix douce.

— Laissez-moi, fit-elle en comprimant un sanglot ; il y aurait cruauté à me dire plus longtemps des choses pareilles, car de vous à moi, hélas ! la distance est trop grande.

— Si vous m'aimez comme je vous aime, qui peut nous séparer ?

— Ma pauvreté.

— Qu'importe ; ne suis-je pas riche pour deux ?

— C'est justement ce qui m'effraye, Julien.

— Vous êtes pauvre, tant mieux ! on ne dira pas du moins que je vous épouse par ambition et par calcul.

— Mais... votre père ?

— Eh bien ?

— Consentira-t-il ?

— Pourquoi non ! Mon père veut, avant tout, me voir heureux. Quand je viendrai lui dire : « Voilà celle

que j'ai choisie pour femme ; elle n'a ni maisons, ni argent, ni terres ; mais elle possède des qualités que vous êtes le premier, père, à reconnaître, et qui, pour nous autres fermiers, valent mieux souvent que la richesse ; je l'aime plus que ma vie ; n'est-ce pas une dot suffisante ? » Quand je lui aurai dit cela, j'entends d'ici mon père me répondre : « Tu fais bien, garçon, épouse-la. »

Jeanne ne répondit point ; mais sa respiration bruyante, mais sa rougeur et son agitation révélaient suffisamment le violent combat qui se livrait en elle.

— Vous vous taisez, reprit Julien Caillaud ; vous n'avez donc pitié ni de mes tourments, ni de mes larmes. Ah ! je vois ce qu'il en est ; si votre cœur est de roche, si votre figure est de marbre pour moi, cela vient de ce que vous en aimez un autre.

Jeanne releva la tête, et jetant sur lui un ineffable regard :

— Ingrat, murmura-t-elle, ingrat qui ne voit pas que je l'aime !

Julien comprima à deux mains les battements de sa poitrine ; puis, haletant, il murmura presque tout bas :

— C'est donc bien vrai, Jeanne ?

— Si c'est vrai ? reprit-elle : Oh ! oui, va, je t'aime et depuis longtemps ; mais je n'osais te le dire ; j'avais peur de devenir la risée du pays ; je craignais surtout de m'attirer ton mépris, mon beau Julien ; car pouvais-je

espérer d'être jamais aimée de toi ; moi, pauvre orpheline sans famille ? Aussi, je concentrais tout cela en moi-même et j'étais bien malheureuse.

— Chère petite Jeanne !

— Si tu savais comme j'étais triste, quand, par hasard, j'entendais dire dans le bourg, comme l'autre soir encore : « Vous savez, le fils Caillaud... Eh bien... Il paraît qu'il en tient pour la fille au maître Jomier... Ah !... Oui, le mariage est décidé pour les semaines prochaines... » J'écoutais et je buvais mes larmes, et je m'efforçais de rire au dehors ; mais quand je me trouvais seule, je t'assure, Julien, que mes yeux s'en donnaient à pleurs que veux-tu. Mais oublions tout cela, je suis joyeuse à présent, et je ne crains plus rien, puisque c'est moi que tu aimes.

Le jeune homme l'écoutait parler avec ravissement.

Puis il la prit entre ses bras et l'étreignit contre sa poitrine, et comme elle le repoussait :

— Un baiser, un seul baiser, implora-t-il ; le baiser des fiancailles ; cette première, cette unique faveur que je te demande, voudras-tu me la refuser !

— Pitié ! gémit-elle faiblement.

Elle était pâle d'un délicieux émoi, et, comme une biche effarouchée, elle le regardait avec de grands yeux, à la fois irrités et suppliants.

(La suite au prochain numéro.)

Chronique Locale et de l'Ouest.

On assure que dans quelques jours une commission militaire se rendra dans chaque canton, pour y choisir des magasins qui serviront de dépôts d'armes, et d'autres des vêtements pour l'organisation de la garde nationale mobile. Cette organisation est donc très-prochaine.

On écrit de Chinon au *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Depuis quelques années, depuis un certain temps surtout, on rencontre, par les villes et par les campagnes, une foule de mendians, soi-disant impotents, dont l'unique occupation consiste à s'en aller traîner d'une ville dans une autre, ou de village en village, demandant l'aumône et tendant leur chapeau ou leur sébile pour recevoir ce que la charité publique consent à y jeter.

« Or, ces jours derniers, dans une ville de notre département, deux mutilés de cette espèce entrent dans un café pour y exercer leur métier. L'un d'eux commence à chanter, tandis que l'autre va faire la quête. Tous deux étaient manchots, tous deux privés du bras gauche.

« Par malheur, un des consommateurs appela le chanteur et lui demanda la permission de s'assurer de la réalité de son infirmité, à laquelle il ne croyait que très-médiocrement. Le chanteur répond par des injures à cette demande; si bien que le consommateur se lève, joue la colère, menace de corriger sévèrement l'insolent, et en même temps le saisit d'une main vigoureuse et commence à le secouer violemment. Le camarade du chanteur, voyant son acolyte en danger, se précipite vers l'agresseur; mais, par une distraction involontaire, assez naturelle, du reste, il tire son bras, qu'il portait en écharpe emmaillotté de bandelettes, et se met en devoir de défendre son camarade.

« On juge de l'effet de cette métamorphose et de la confusion des deux artistes ambulants, obligés d'avouer leur supercherie au milieu des rires et des applaudissements bruyants et prolongés de l'assistance, dont l'hilarité augmente encore en les voyant tous deux prier humblement les assistants de vouloir bien garder le secret et ne point leur faire tort. On leur donna quelques sous pour leur payer l'instant de gaieté qu'ils avaient procuré, et on les pria de se retirer, en leur recommandant surtout de ne pas renouveler une pareille épreuve, ou d'aller, comme on dit, se faire pendre ailleurs. »

Pour chronique locale : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

La révolution espagnole est un fait accompli.

La lutte entre l'insurrection et le gouvernement, qui semblait hier encore destinée à une longue alternative de soulèvements et de répression, s'est dénouée par un coup de théâtre.

Le combat que le marquis de Novaliches se préparait depuis plusieurs jours à livrer aux insurgés d'Andalousie, a tranché la question d'un seul coup.

Ce combat a eu lieu à Puente-Alcolen, dans la province de Ciudad-Real.

Quelques heures après, le marquis de Novaliches rentra à Madrid, défait et blessé, et ce retour devenait aussitôt le signal d'un *pronunciamiento* pacifique, mais décisif.

La capitale s'est soulevée, en répétant le cri de : « Vive la souveraineté nationale ! » lancé pour la première fois, à Cadix, le 18 septembre.

Devant ce mouvement, le maréchal Concha s'est retiré.

Un gouvernement provisoire est maintenant installé dans la capitale de l'Espagne, et le général Ros de Olano y remplit les fonctions de gouverneur.

des ennuis de la vie de garnison, et il donna sa démission pour se consacrer à ses goûts littéraires.

De 1837 à 1840, il publia plusieurs brochures : *Un mot sur la question d'Afrique*, *l'Alliance anglaise*, etc.; — collabora, dit-on, à la comédie de M. Alex. Dumas, *Mademoiselle de Belle-Isle*, et donna, sous son nom, au Théâtre-Français, une comédie intitulée : *l'Ecole du monde, ou la Coquette sans le savoir*.

Il écrivit aussi dans le *Messenger*, qu'il dirigea jusqu'en 1840.

A cette époque, l'auteur dramatique et le journaliste devint diplomate. M. Thiers, chef du cabinet du 1^{er} mars, le chargea d'une mission en Egypte. M. Guizot lui confia plusieurs autres missions. En 1848, M. Walewski était attaché à la légation de Buenos-Ayres.

L'élection du 10 décembre fut pour lui le point de départ des développements successifs de sa carrière politique. En 1849, M. le comte Walewski fut envoyé à Florence, puis à Naples, en qualité de ministre plénipotentiaire et d'envoyé extraordinaire. En 1854 il représenta comme ambassadeur le gouvernement français à Londres.

Le 7 mai 1855, il remplaça M. Drouyn de Lhuys, démissionnaire, au ministère des affaires étrangères, et dirigea les relations extérieures de la France pendant toute la durée de la guerre d'Orient. Il eut l'honneur de présider aux travaux du congrès de Paris, et de signer le traité célèbre du 30 avril 1856. Dès 1855, M. le comte Walewski était entré au Sénat.

En 1858, il présida les conférences qui eurent lieu à Paris dans le but de régler les détails d'application du traité de 1856.

M. Walewski quitta le ministère des affaires étrangères le 4 janvier 1860, au moment où le mouvement militaire en Italie, auquel il s'était opposé, recevait une si vive impulsion.

Moins d'un an après, ayant remplacé M. Fould au ministère d'Etat, il contre-signa le décret du 24 novembre 1860. M. Walewski eut aussi, pendant son administration, l'honneur de présider les conférences relatives à la question de propriété littéraire et d'être un des promoteurs de la loi qui a réglé cette matière.

Membre du conseil privé depuis sa retraite du ministère des affaires étrangères, M. le comte Walewski avait quitté le ministère d'Etat, et était rentré dans la vie privée, lorsqu'en 1866 il donna sa démission de sénateur, et se présenta aux collèges électoraux des Landes, qui l'envoyèrent comme député au Corps-Législatif.

L'Empereur le nomma en même temps président de ce grand corps de l'Etat, dont il a dirigé les travaux pendant une partie de la session de 1866. Vers la fin de la même année, M. le comte Walewski résigna son mandat de député et fut appelé de nouveau au Sénat. Depuis cette époque, M. Walewski s'est tenu éloigné de la vie publique. (*La France*).

Les scellés ont été apposés au domicile de M. Walewski par les soins de MM. les ministres d'Etat et de la maison de l'Empereur.

On attend, paraît-il, les ordres de l'Empereur pour régler la cérémonie funèbre, qui aura lieu d'abord à Strasbourg et ensuite à Paris.

M. Walewski étant décédé membre du conseil privé, cette cérémonie doit être réglée par les soins du ministre de la maison de l'Empereur.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Courrier de Paris.

Correspondance spéciale de l'*Echo saumurois*.

Paris, ce 27 septembre 1868.

J'apprends avec satisfaction que mes petits articles de l'*Echo* ont été appréciés. Ce n'est point cependant le bruit que je désire à mon âge, encore moins le tapage autour de l'ex-

pression de ma pensée. Non, mais les vérités demeurent parfois, et la réflexion venue, elles amènent souvent la conviction dans les esprits. Je désirerais donc sincèrement que mes paroles, si elles sont vraies, portassent leur fruit. J'y tâcherai encore par la modération de mon langage, comme par la conviction de ma conscience, et plus encore par le soin minutieux avec lequel je promets d'éviter toute personnalité. La vérité n'a pas besoin d'emportements.

Oui, je l'avoue, mon cœur a été douloureusement saisi en voyant que personne ne lit et n'étudie aujourd'hui; et cependant Saumur possède un musée magnifique sous le rapport de la flore, de l'ichthyologie, de la minéralogie, géologie, histoire naturelle, etc., et un jardin botanique curieux pour ses produits et plus particulièrement pour ses œuvres d'art; et cependant la ville a son histoire à elle, spéciale et merveilleuse, et mêlée aux grandes choses de la France; elle a des points de vue religieux par le protestantisme, politiques par son château, intellectuels par M^{me} Dacier, Bodin et Dovalle; elle a une gloire par son école de cavalerie, et les souvenirs les plus précieux par ses dolmens et ses camps de César, ses églises de Nantilly et de Notre-Dame; elle a des monuments rares, anciens et nouveaux, des ponts et des quais magnifiques, un théâtre de la plus belle architecture; elle a par-dessus tout encore une situation exceptionnelle, et des industries les plus florissantes du monde... et le frottement des intelligences ne paraît être nulle part, pas plus dans les réunions privées que dans les fêtes publiques.

Mais je préférerais cent fois les foires, les assemblées, avec leurs danses, leurs jeux, leurs baladins même, à ce silence des esprits. C'est de la vie du moins, et la vie n'engendre point la mort.

Et quelle est la source du mal? L'ignorance, sans doute est en première ligne.

O mes chers compatriotes, pendant que vous vivez séparés, divisés, opposés, vous ne voyez pas que votre ville, que vous aimez pourtant, dépérit incessamment, et peut, un jour, s'éteindre et mourir!... A quoi sert donc le progrès universel de la France et de l'Europe? à quoi votre instruction, votre éducation, si vous ne voulez vous élever à l'*union par la tolérance*? Eh bien, oui, chacun de nous a son caractère, son amour-propre, ses idées, ses sentiments, sa conscience... Mais qu'importe! Respectons la foi de chacun, alors que nous la trouverions diamétralement opposée à la nôtre, et même ridicule si vous voulez, et disons avec autant d'intelligence que de cœur que notre ville commune, notre patrie locale à des intérêts supérieurs qui doivent rallier tous les bons esprits, et qu'après tout le bien de tous et la prospérité commune sont le bien et la prospérité de chacun.

Je ne crains donc point de faire un appel de conciliation universelle, comme je ne craindrai point de supplier le conseil de la cité, tout particulièrement, de faire abstraction de ses sentiments individuels pour ne voir et n'embrasser que le point de vue, qui doit être sacré pour lui, de l'intérêt général de la ville. Tout royaume divisé périra, toute division conduirait à la mort. Et une cité aussi belle, aussi riche en histoire, aussi commerçante que Saumur ne doit point périr! On m'a assuré, d'ailleurs, que les intentions du conseil municipal étaient bonnes et nombreuses; des intentions aux faits qu'il n'y ait qu'un pas, et que ce pas soit prompt, énergique et plein d'une initiative heureuse! C'est elle que j'ai entendu invoquer autour de moi. Peut-être bien cependant se rencontrera-t-il des esprits chagrins, malavisés, hargneux, tranchons le mot, et capables de blâmer encore, même au sein de la jouissance qui leur aura été faite; mais depuis quand l'homme public doit-il redouter quelques piqûres d'épingles? Ces égratignures se guérissent — souvent par les humeurs, — toujours par la conscience. *Sursùm corda!* Et à l'œuvre! PAUL.

Nous n'avons pas assez d'espace pour donner tous les détails que nous avons sous les yeux. Dix autres villes ont subi le sort d'Arica. Les plus importantes sont Arequipa, la seconde ville du Pérou, avec 50,000 habitants, rasée jusqu'au sol, où pas une maison ne reste debout, pas une pierre l'une sur l'autre. Le Misti, volcan sur l'emplacement duquel la ville était bâtie, s'est ouvert au nord, et lance des torrents de lave et de fumée. L'eau qui servait à l'usage des habitants est devenue noire comme de l'encre. Deux jolies villes voisines, Tiabaya et Sabandia, ont subi le même sort.

Iquique, autre ville très-importante, est aussi un monceau de ruines. Au nombre des morts figurent le consul d'Angleterre, M. Billinghurst, et sa famille. Un épisode dramatique: une partie des membres de cette famille s'étaient jetés dans une embarcation. Le flot les a emportés, puis les a ramenés et rejetés sur les débris mêmes de la maison qu'ils avaient quittée. Tous ont péri sur cet écueil.

Parmi les autres cités péruviennes détruites, nous prenons au hasard les noms de Chala-Tambo, Vitor, Molliendo, Mejia, Mejillones, Sama, Lecomba, Tilo, etc., toutes anéanties, ou reconnaissables à peine à quelques vestiges. Callao, aux dernières nouvelles, tremblait sur ses fondements et redoutait une nouvelle ruine. Dans cette ville, on citait encore les localités suivantes, en décombres: Caparra, Charpa, Quicacha, Cabecera, Pullo, Chumpe, Alliquipa et Coracora.

Les îles Chincha ont été balayées par un ras-de-marée qui a détruit ou gravement avarié les navires suivants: *Resolute*, *Eastern Empire*, *Oceanica*, *Southern*, *Ocean*, tous anglais, et *Léopold II*, prussien.

Pour comble de malheur, une conflagration a éclaté le même soir à Callao; trente maisons ont été réduites en cendres, et autant gravement endommagées. Les pertes causées par cet incendie ne s'élèvent pas à moins d'un million de piastres.

La république de l'Equateur n'a pas été moins maltraitée que le littoral péruvien. La ville de Cotaracht a disparu et son emplacement est couvert par un lac.

A Cotacachi, Ibarra et Otavala, la population presque tout entière a péri. On calcule que dans les diverses localités de cette république, plus de vingt mille personnes ont succombé. Ceux qui restent ont été chassés à de grandes distances par les émanations putrides des cadavres.

A Quito, comme à Callao, les secousses de tremblement de terre continuaient. De même à Guayaquil et sur tous les points d'où l'on avait des nouvelles.

Les ports du Chili ont été battus par la retraite et le retour de la mer; plusieurs villes ont été inondées. A Taïcahuano, notamment, les rues étaient pleines d'eau, et les dommages étaient évalués à 500,000 piastres. Tome, Constitution étaient également envahies par le flot, et à Valparaiso même la baie était agitée, au lever du jour du 14, comme si un grand orage y avait passé pendant la nuit.

Les détails se multiplieront prochainement sur cette lamentable catastrophe, qui sera certainement l'un des phénomènes naturels et des événements matériels les plus mémorables du siècle.

M. le comte Alexandre-Florian-Joseph-Colonna Walewski, est né à Walewice, le 4 mai 1810. Après avoir reçu une éducation brillante, il prit part à Londres, dès l'âge de dix-neuf ans, à des négociations en faveur de la Pologne, et les qualités heureuses de son esprit le firent accueillir par tout ce que la société anglaise offrait de personnages éminents dans la politique et la diplomatie.

La révolution de Juillet le trouva dans les rangs de l'armée française, où il gagna les épaulettes de capitaine au 4^e régiment de hus-

sards. Ami du duc d'Orléans, le jeune officier semblait réservé à un grand avenir militaire; mais M. le comte Walewski était trop homme du monde pour s'accommoder longtemps

Dix jours ont suffi pour rendre l'insurrection maîtresse de la Péninsule, car il n'y a pas à présumer que la résistance se réorganise sur aucun point au nom de la reine Isabelle.

Nous apprenons que la reine Isabelle, à la nouvelle des événements de Madrid, a quitté Saint-Sébastien pour entrer en France.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 26 septembre.

Texte : Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Catastrophe de Metz. — Evénements du Paraguay. — La situation. — Pillage d'un train de marchandises aux Etats-Unis. — Exploration française dans l'Indo-

Chine. — Chemin de fer du Simplon ; inauguration de la section de Sierre (fin). — Le capitaine Guignon, nouvelle, par M. Jules Cauvain (suite). — La Guyane hollandaise. — Le Soleil de 1868, par Bertall. — L'Almanach de l'Encyclopédie française. — Le mouvement littéraire. — Guide des Environs de Paris, par Ad. Joanne. Librairie Hachette.

Gravures : Explosion du grand atelier de confection des cartouches Chassepot, à Metz. — Guerre du Paraguay (5 gravures et 1 carte). — Pillage d'un train de marchandises par les Indiens, sur le Chemin de fer du Pacifique. — Expédition française du Mé-Kong : portraits des membres de l'expédition. — Inauguration de la ligne d'Italie par le Simplon : Réception de M. de La Valette à Sierre. — La Guyane

hollandaise (3 gravures). — Le Soleil de 1868, par Bertall. — Les Environs de Paris illustrés (4 gravures). — Rébus.

BULLETIN FINANCIER.

La physiologie du marché reste la même ; les nouvelles sont nulles ; l'incertitude qui règne sur les affaires d'Espagne est toujours aussi grande, et la spéculation privée de toute direction et de tout contrôle n'ose rien entreprendre.

La Rente française se tient aux environs de 69 20. Le Crédit foncier est à 1410 après 1415 ; la Générale à 577 50 après 580 ; les deux Mobiliers marchent de pair au prix de 273 75.

Les chemins, en général, n'ont varié que dans des proportions insignifiantes.

La Compagnie de Touage et transports de la Seine de Conflans à la mer, Société à responsabilité limitée, et

en pleine voie de prospérité, émet actuellement 6,000 obligations de 250 fr. au prix de 215 fr. ; remboursables en vingt-cinq ans, et rapportant 12 fr. d'intérêt annuel. Ayant pour gage un matériel d'une valeur quintuple, et un service d'intérêt et d'amortissement déjà plus qu'assuré par le revenu actuel de l'entreprise, ces obligations constituent, sans contredit, un placement de premier ordre, digne de prendre rang parmi les meilleures émissions effectuées par le *Moniteur des Tirages financiers*, dont les indications heureuses et les affaires honnêtes font depuis longtemps la richesse de son immense clientèle.

Si je suis bien renseigné, et si rien ne vient modifier la résolution déjà prise, la Société du fermage des tabacs italiens ouvrirait la souscription publique le 6 octobre prochain. Je reviendrai sur cette importante affaire.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A CÉDER
Pour le 1^{er} janvier 1869,
UNE ÉTUDE D'AVOUÉ

Près le tribunal de Loudun (Vienne).
S'adresser, pour traiter, à M. VINÉE, avoué près ledit tribunal, à Loudun, rue Sèche, n° 7. (421)

A CÉDER
Pour cause de santé,
UNE
ÉTUDE DE NOTAIRE

Dans l'arrondissement de Tours, Ligne de chemin de fer.
S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER DE SUITE,
Pour cause de santé,
Un très-beau magasin

de
PAPIERS PEINTS, ARTICLES DE BUREAU
et de Toiles cirées.
Situé dans le plus beau quartier de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COURTOIS-JAGOT, rue d'Orléans, 31, à Saumur.
Beaucoup de facilités pour le paiement. (384)

A VENDRE
Cinquante barriques de vin blanc 1867.

S'adresser au château de La Coste, près Brion sur-Thouet (Deux-Sèvres).
A VENDRE
En un seul lot,
TROIS BARRIQUES d'excellent vin rouge de 1865. — Crû de Brézé.
S'adresser au bureau du journal.

MAISON A LOUER
Pour la St-Jean, 1869,
Située rue Dacier, n° 10, et place St-Pierre.
S'adresser à M. BONNEAU, rue de l'Hôtel-de-Ville, 7. (407)

4 Francs Par an **LE MONITEUR** 4 Francs Par an
DES
TIRAGES FINANCIERS

Publie les listes officielles de tous les tirages d'actions et d'obligations françaises et étrangères, ainsi que la liste de toutes les obligations sorties à des tirages antérieurs. Il publie, en outre, tous les renseignements financiers, et une appréciation raisonnée de toutes les valeurs. C'est le meilleur de tous les guides.

Un abonnement à ce journal est donc une prime d'assurance contre les mauvais placements, et contre l'oubli des valeurs tirées au sort, dormant en portefeuille.
Tout nouvel abonné reçoit GRATUITEMENT le CALENDRIER des ACTIONNAIRES pour 1869.

ENVOYER QUATRE FRANCS en mandat ou timbres-poste, à M. J. PARADIS, 104, rue Richelieu.

Une femme, munie de bons renseignements, demande une place de **nourrice** dans une maison particulière.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES.

A VENDRE

Poinçons neufs en chêne 1^{er} choix et parfaitement conditionnés.
Barils de toutes contenances pour l'eau-de-vie.
Fabrique de grillages en tous genres pour espaliers, clôtures, poulaillers, faisanderies, volières, etc.
On livre promptement et au plus bas prix possible.
S'adresser, pour le tout, à M. BERTHELOT-MIGNAN, rue de la Petite-Douve, 15, à Saumur. (412)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,
UNE VASTE MAISON

Située à Saumur, rue de la Chouetterie,
Avec beau jardin, écurie, remises et autres servitudes.
S'adresser à M. DEZAUNAY, hôtel Budan. (425)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.
Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

COMPTOIR DES DÉPARTEMENTS

Achat et Vente de Titres cotés ou non cotés. — Avances sur Titres. — Paiement de Coupons. — Renseignements confidentiels sur les Valeurs anciennes et les Affaires nouvelles. — Tirages financiers. — Envoi GRATUIT aux clients d'un des meilleurs journaux financiers de Paris. — S'adresser à la Direction : 5, rue Feydeau, Paris. (428)

TEINTURERIE NOUVELLE

RUE DE RIVOLI, 98, A PARIS

LES ROBES DE SOIE, taffetas, velours, moire, popeline, damas d'ameublement, crêpe de Chine, etc., teints à la Teinturerie nouvelle, sur le tendeur circulaire (sa propriété exclusive), n'ont aucune des imperfections de la teinture ordinaire, et font, au porter, l'usage et l'effet du neuf. Aussi, les DAMES les plus riches et les plus distinguées n'hésitent-elles plus à utiliser, par la teinture, des soieries que jusqu'alors elles avaient dû considérer comme hors de service. Cette importante Maison, qui, depuis l'Exposition universelle surtout, a vu s'accroître sa clientèle de province dans des proportions considérables, prévient les DAMES que, n'ayant en France NI DÉPOT, ni intermédiaire, elle reçoit et envoie directement tout objet par le chemin de fer.

Réponse immédiate à toute demande de renseignements.

APPAREIL SYPHON-AIGUILLE

Pour faire soi-même

l'Eau de Seltz et la Limonade gazeuse.

C. MAYER, breveté, PARIS.

Cet appareil est le plus simple, le plus maniable, le plus commode et le meilleur marché de tous ceux inventés jusqu'à ce jour. Un enfant de cinq ans peut faire l'Eau de Seltz.

L'Appareil et les Poudres à Eau de Seltz se trouvent à Saumur, chez PAPIN-LEROY, épicier, M^d de faïence et verrerie, rue du Portail-Louis.

CHRONIQUES SAUMUROISES

PAR M. PAUL RATOUIS,

Juge de paix, conseiller d'arrondissement, et membre du conseil municipal de la Breille.

TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES :

Le vieux Manège et les Halles ; — L'ancien Théâtre et la Promenade ; — Le Puits-Cambon, à la Breille ; — Les deux Notre-Dame ; — Notre-Dame-des-Ardilliers ; — Notre-Dame-de-Nantilly ; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France ; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay ; de Henri IV à Napoléon I^{er} ; — Documents historiques.

UN VOL. IN-12 CHARPENTIER,

Prix : 1 fr. 25 c.,

A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.

LA FÉODALITÉ
ET
LE DROIT CIVIL FRANÇAIS

Par G. D'ESPINAY,

Président au tribunal civil de Loches, membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse.

Memoire couronné par l'Académie de législation.

Cet ouvrage embrasse l'histoire complète du régime féodal et de son influence sur la législation moderne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il se divise en trois parties.

LIVRE I^{er}. — ORIGINES FÉODALES. — Etablissement de la féodalité ; — Institutions romaines, germaniques, gallo-franques ; — Vasselage militaire ; — Bénéfices ; — Colonat ; — Servage, etc.

LIVRE II. — DOMINATION DU RÉGIME FÉODAL. — Etat politique de la France sous la féodalité ; — Fiefs ; — Censives ; — Mainmortes ; — Mariage féodal ; — Bail féodal ; — Gardes noble et roturière ; — Successions, etc.

LIVRE III. — RÉACTION DES LEGISTES CONTRE LE RÉGIME FÉODAL. — Etablissement de la monarchie absolue ; — Restrictions apportées aux droits seigneuriaux et féodaux ; — Directe royale universelle ; — Rapports du droit moderne avec le droit féodal et coutumier, etc.

Un volume in-8°. — Prix : 5 francs.

DU MÊME AUTEUR.

LES CARTULAIRES ANGEVINS

Etude sur le droit de l'Anjou au moyen-âge.

Cet ouvrage a été récompensé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 28 juillet 1865.

Un volume in-8°. — Prix : 5 francs.

En vente à Saumur, chez MM. PAUL GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir ; GRASSET, libraire, r. St-Jean ; JAVAUD, libraire, r. St-Jean.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 29 SEPTEMBRE.			BOURSE DU 30 SEPTEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	68 93	»	»	69 25	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	100 20	»	»	101 40	»	»
Obligations du Trésor.	480	»	»	480	»	»
Banque de France.	3100	»	»	3112 50	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	1420	»	»	1415	»	»
Crédit Foncier colonial.	425	»	»	425	»	»
Crédit Agricole.	623 75	»	»	625	»	»
Crédit industriel.	650	»	»	647 50	»	»
Crédit Mobilier (estamp.).	267 50	»	»	272 50	»	»
Comptoir d'esc. de Paris.	677 50	»	»	680	»	»
Orléans (estampillé).	905	»	»	910	»	»
Orléans, nouveau.	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1170	»	»	1176 25	»	»
Est.	566 25	»	»	565	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	958 75	»	»	960	»	»
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	586 25	»	»	587 50	»	»
Ouest.	580	»	»	580	»	»
C ^e Parisienne du Gaz.	1505	»	»	1500	»	»
Canal de Suez.	388 75	»	»	390	»	»
Transatlantiques.	322 50	»	»	320	»	»
Emprunt italien 5 0/0.	51 70	»	»	52 50	»	»
Autrichiens.	552 50	»	»	555	»	»
Sud-Autrich.-Lombards.	407 50	»	»	408 75	»	»
Victor-Emmanuel.	42 50	»	»	43	»	»
Romains.	45	»	»	45	»	»
Crédit Mobilier Espagnol.	270	»	»	275	»	»
Saragosse.	71	»	»	67 50	»	»
Séville-Xérés-Séville.	»	»	»	»	»	»
Nord-Espagne.	52	»	»	53 50	»	»
Compagnie immobilière.	107 50	»	»	108 75	»	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	330 50	»	»	333	»	»
Orléans.	325	»	»	324 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	335 50	»	»	335	»	»
Ouest.	322 50	»	»	321	»	»
Midi.	322	»	»	320 75	»	»
Est.	323	»	»	324	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.